

Centre de Loisirs Educatif
De Clayes
Année 2019-2020

Fiche d'Inscription
Mercredi



FAMILLE Je soussigné(e),

NOM : **Prénom :**

Adresse complète :

Code Postal : **Ville :**

■ Domicile : **Travail :** **■ :**

Adresse mail :

... Souhaite inscrire mon (mes) enfant(s)

| | NOM | Prénom | M/F | Date de Naissance | Age | ✓ Remarques Importantes ✓ (Allergies, P.A.I, sans porc...) |
|----|------------|---------------|------------|--------------------------|------------|---|
| 1° | | | | | | |
| 2° | | | | | | |
| 3° | | | | | | |
| 4° | | | | | | |

Vous pouvez inscrire vos enfants pour

- Tous les mercredis de l'année
- Un mercredi sur deux (préciser les semaines pairs ou impairs)
- Un mercredi de temps en temps : Par mail ou par téléphone

- Inscriptions 1 semaine à l'avance sous réserve des places disponibles (le clé pourra refuser des inscriptions trop tardives)

- Les inscriptions ou annulations se font **uniquement** par **mail ou tel.**
- Annulations par mail 1 semaine à l'avance, sauf raison médicale. En cas de non-respect de ce délai, l'inscription sera facturée
- Votre dossier doit-être complet pour le premier jour de présence
- A chaque période de vacances, une fiche d'inscription est à compléter.

| COCHEZ si | OUI | NON |
|-------------------------------|------------|------------|
| Tous les mercredis de l'année | | |

Pour une inscription alternée ou occasionnelle: inscription par mail obligatoire avec les dates souhaitées une semaine à l'avance (contacter la directrice si vous êtes hors délai pour vous assurer des places disponibles)

LE MODE D'EMPLOI du CLE

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Horaires mercredi et vacances:

En journée complète: De 7h45 à 18h30

- **Accueil du matin:** de 7h45 à 9h30
- **Accueil du soir:** de 17h à 18h30
- **Accueil en demi-journée :**
 - o Avant le repas, 11h45
 - o Après le repas, 13h30

En dehors de ces horaires, pour des questions de sécurité dans le cadre du plan vigipirate, le portail sera fermé.

Nous vous demandons de bien vérifier l'inscription de vos enfants auprès de la directrice. Les enfants non inscrits pourront être refusés si l'encadrement et /ou le nombre de repas ne sont pas suffisants pour garantir un accueil de qualité et respectueux de la législation.

Le dossier d'inscription doit contenir les pièces suivantes :

- La fiche de sanitaire 2019/2020 remplie et signée.
- Une copie du carnet de vaccination (DT POLIO à jour).
- Votre quotient familial CAF ou MSA
- La fiche d'inscription pour le mercredi.

En cas d'annulation ou de modification, merci de prévenir au plus tard **le mercredi précédent** par **mail** à helene.mahe@francasbzh.fr

Après ce délai, la journée réservée vous sera facturée.

LA FACTURATION

Les factures sont éditées chaque mois, le règlement peut s'effectuer en ESPECES contre une attestation de paiement, par CHEQUE ainsi que par CHEQUE VACANCES. Le paiement des factures peut s'effectuer en plusieurs fois. En cas de difficultés de paiement, nous vous conseillons de prendre contact avec la directrice du CLE pour trouver une solution adaptée, vous pouvez également prendre contact avec le CCAS de votre commune.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAIRE UNE COPIE DE CE DOCUMENT afin de garder une trace de l'inscription de vos enfants et du mode d'emploi.

Fait à :

Le :

Je déclare avoir pris connaissance du mode d'emploi et des modalités d'inscription du clé,

SIGNATURE OBLIGATOIRE :